

SAUVONS NOS QUARTIERS PRIORITAIRES !

L'État envisage de faire sortir les Sept-Arpents et l'Îlot 27 de prioritaires de la politique de la ville de Pantin. Infondé et in sociales concernant ces secteurs. Explications.

Article de Christophe Dutheil, publié dans Canal n°321, novembre 2023

© ville de Pantin

Publié le 02 novembre 2023

UNE SORTIE DE LA LISTE DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV)

C'est une douche froide pour les Sept-Arpents et l'Îlot 27 : la préfecture de Seine-Saint-Denis envisage de les retirer prochainement de la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), comme on appelle ces zones considérées comme les plus pauvres de France et qui nécessitent, de fait, une intervention financière spécifique des pouvoirs publics. « Une telle mesure, si elle venait à se concrétiser, aurait des conséquences dramatiques aussi bien pour les habitants que pour tous les acteurs qui travaillent à la réhabilitation de ces secteurs », prévient Bertrand Kern, maire de Pantin.

CONSÉQUENCES EN CASCADE

« On estime, poursuit l'édile, que cette sortie des QPV entraînerait une baisse d'environ un million d'euros des subventions actuellement versées pour améliorer la vie des habitants de ces quartiers. » Entre autres exemples, cette déclassification sonnerait le glas du programme de réussite éducative (PRE), qui bénéficie à 78 enfants et adolescents, et de l'agrément « centre social » accordé à la maison de quartier Mairie-Ourcq. Exit aussi les aides financières aux associations qui s'appuient sur les contrats de ville et les appels à projets pour financer leurs actions. L'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties, qui permet aux bailleurs sociaux de financer des actions de proximité à l'image du 27, le musée de street-art à ciel ouvert de l'Îlot 27, disparaîtrait également.

En plus de faire perdre 110 000 euros tous les ans à la ville au titre de la Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU), la sortie de ces deux secteurs des QPV mettrait aussi un terme à la possibilité, pour les promoteurs immobiliers, de bénéficier de la TVA à taux réduit (5,5 %) pour leurs travaux de rénovation et de construction. « Inutile de préciser que cela serait très périlleux dans un contexte déjà fragile pour l'immobilier », relève Bertrand Kern.

Et quid du Nouveau programme de rénovation urbaine (NPRU) ? Pour l'heure, les investissements prévus dans ce cadre, soumis à une convention pluriannuelle signée par les maires de Pantin et du Pré Saint-Gervais, ne sont pas remis en cause. « Mais son équilibre est déjà menacé alors qu'il vient à peine de débuter, avertit Bertrand Kern. En effet, les projets qui y sont liés, et qui s'échelonnent jusqu'en 2030, dépendent de plus de 37 millions d'euros d'aides d'État conditionnées à la géographie prioritaire. »

UN SEUL INDICATEUR PRIS EN COMPTE

Mais comment en est-on arrivé là ? Le gouvernement appuie sa décision sur un seul indicateur : le revenu moyen par habitant mesuré par l'Insee en 2019, et donc avant la crise sanitaire dont on sait parfaitement qu'elle a eu des effets dévastateurs. « Il est absurde de se baser sur ce seul critère qui, peut-être, s'est

<https://www.pantin.fr/la-ville/en-ce-moment/sauvons-nos-quartiers-prioritaires-5256>

amélioré du fait de l'arrivée de certaines copropriétés mais ne tient pas compte des grandes disparités constatées localement », précise Bertrand Kern.

Rappelons, pour ne citer que quelques chiffres, que 28 % des habitants des Sept-Arpents et de l'Îlot 27 vivent en-dessous du seuil de pauvreté – contre 18 % au sein de la Métropole du Grand Paris – et que 35 % des personnes privées de travail y sont des demandeurs d'emploi de longue durée (cinq points de plus que la moyenne constatée dans les autres QPV). Des chiffres qui ne laissent guère de doute sur les difficultés auxquelles sont confrontés ces quartiers.

CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

93507 PANTIN CEDEX

 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCRIDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30*

JEUDI : 13H30 - 17H30*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30*

*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.